



Dans un reportage diffusé sur une chaîne de télévision canadienne, Ossomo Ngandzigui (photo), qui se présente comme une exilée originaire du Cameroun dont la demande d'asile a été rejetée par les autorités canadiennes, affirme que sa vie est en danger si jamais elle retourne au Cameroun à cause de l'appartenance de son mari à une « secte » nommée Falma.

Pour faire entendre sa cause, Ossomo Ngandzigui a interjeté appel en assurant que le Falma a la particularité d'égorger des femmes. Ossomo Ngandzigui a dit être convaincue qu'elle subirait le même sort si jamais elle retournait au Cameroun. Sauf que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) au Canada n'est pas de son avis.

« Si madame risquait d'être sacrifiée à cause de l'appartenance de monsieur au Falma, quelque chose se serait produit depuis 2011, moment où leur relation a pris fin. Madame n'a pas établi qu'elle est exposée à une possibilité sérieuse de persécution (...) à une menace à sa vie ou de traitement ou peines cruels inusitées au Cameroun », indique cette commission.

Falma : fable ou réalité ?

Pour leur part, les autorités diplomatiques du Cameroun au Canada sont formelles : il n'existe aucune secte qui égorge impunément des femmes au Cameroun comme l'a laissé penser

Ossomo Ngandzigui (photo). Dans un communiqué rendu public ce 2 août 2022, le Haut-Commissariat du Cameroun au Canada parle de propos « *outranciers, outrageux, mensongers et à la limite délirants (...)* qui portent atteinte à l'image et à l'honorabilité du Cameroun, qui est, et demeure un État de droit ».

Dans le reportage, la journaliste canadienne affirme que les pratiques du Famla se rapprochent de celles du Vaudou. Mais les choses sont loin d'être aussi claires. Dans les milieux populaires au Cameroun, le Famla est connu comme étant une pratique mystique qui vise à « vendre » (sacrifier mystiquement) un proche pour devenir riche. Mais des responsables locaux démentent. Ils affirment qu'il s'agirait d'une caricature basée sur le fait que de nombreux habitants du quartier Falma à Bafoussam, dans l'Ouest du pays, sont de commerçants prospères.

Le Famla est connu de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. En 2016, la CISR a commandé une recherche sur le sujet. Les résultats publiés sur son site internet montrent que plusieurs définitions sont attribuées au Famla.

Ossomo Ngandzigui a l'intention de saisir la Cour fédérale pour obtenir l'asile au Canada, tout comme le Cameroun tient à rétablir son honorabilité au sein de l'opinion publique.

StopBlablacam
